



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Pro League arrête un plan d'action pour bannir le racisme hors des stades

Bruxelles, mardi 20 février 2018 – Lors de la réunion de ce mardi, présidée par Roger Vanden Stock, le Conseil d'Administration de la Pro League a arrêté un plan d'action contre le racisme et la discrimination.

La Pro League encourage le parquet fédéral à ne plus traiter ces questions par le biais de transactions, mais dorénavant par la voie de comparutions devant la chambre de discipline compétente.

Les clubs de la Pro League confrontés à des tels faits réaffirmeront systématiquement et solennellement leur condamnation totale et collaboreront activement à la recherche des auteurs avec le soutien des autorités de police. Sans attendre l'application éventuelle de la loi football, les clubs prendront à l'égard de ces personnes des interdictions civiles de stade pour une durée minimale d'une saison.

Il est rappelé que les faits de racisme peuvent amener l'arbitre de la rencontre à interrompre momentanément, et le cas échéant définitivement, le match avec les conséquences graves que cela peut entraîner pour le club (indemnités de 25.000 ou 50.000 euros, huis clos total ou partiel,...)

Stijn Van Bever, CSR manager de la Pro League, a été chargé de prendre contact avec chacun des 24 clubs de la Pro League afin de rappeler la procédure à suivre pour les interdictions civiles de stade et mettre en place des programmes de prévention. Des formations spécifiques devront être suivies par les auteurs de faits de racisme avant qu'ils ne puissent réintégrer les stades.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Pierre François
CEO Pro League
pierre.francois@proleague.be

Stijn Van Bever
CSR manager Pro League
Stijn.van.bever@proleague.be